

**VILLE DE LIEGE**  
Instruction Publique

**PROJET D'ETABLISSEMENT AVRIL 2006**

**Ecole : Groupe Scolaire J.Bloom-Y.Meys.  
Rue du Limbourg, 110 à 4000 Liège**

Le projet d'établissement s'inspire des valeurs et des finalités du projet éducatif et s'inscrit dans le cadre défini par le projet pédagogique de la Ville de Liège.

Les 10 grandes options du projet pédagogique sont les suivantes :

1. Assurer la maîtrise par tous des compétences et acquis de base ;
2. Aider chacun à développer au maximum ses potentialités ;
3. Développer l'autonomie et la confiance en soi ;
4. Développer la solidarité ;
5. Développer l'ouverture aux autres et à leur culture ;
6. Développer l'expression, la communication et la créativité ;
7. Développer la curiosité et l'esprit scientifique ;
8. Assurer un développement corporel harmonieux ;
9. Intéresser les enfants à la vie sociale et économique ;
10. Faire découvrir aux enfants la richesse de l'histoire, du patrimoine culturel et de l'environnement naturel, en privilégiant le niveau local et régional.

Pour les concrétiser, chaque école privilégie les méthodes, approches et pratiques pédagogique qui :

1. donnent du sens à l'école et aux apprentissages aux yeux des enfants ;
2. mettent l'activité de l'enfant lui-même au centre de l'apprentissage ;
3. favorisent la collaboration et la coopération entre enfants, entre enseignants, entre enfants et enseignants, entre enseignants et parents ;
4. assurer le plus de continuité possible entre les apprentissages, les classes, l'école et la famille, l'école et son environnement, ...

Notre équipe éducative les traduit dans ses pratiques quotidiennes par des actions concrètes. Le projet d'établissement présente volontairement une seule dimension par option.

Tout ce qui se fait dans l'école ne figure donc pas dans ce projet. Par souci de clarté, seules les mesures qui semblent être les plus perspectives, les plus régulières et qui concernent le plus grand nombre d'enseignants ont été retenues.

Par ailleurs, les activités ponctuelles ou extra-scolaires ainsi que celles qui sont obligatoires dans toutes les écoles (éducation physique, cours philosophiques, ...) ne sont pas reprises.

**OPTION 1 : assurer la maîtrise par tous des compétences et des acquis de base**

Au départ du concret, l'école utilise des méthodes adaptées aux besoins de l'enfant : travail en atelier, réalisation de projets, ...

L'école permet aussi à l'enfant de se dépasser tout en assurant les apprentissages indispensables. Pour ce faire, l'école lui propose des contrats de travail, des réinvestissements, des exercices de dépassement, ...

**OPTION 2 : aider chacun à développer au maximum ses potentialités**

L'école veille à ce que l'enfant progresse à son rythme (étalement des apprentissages, individualisation, monitorat, soutien, ...) et valorise son épanouissement dans tous les domaines culturels et sportifs (psychomotricité, rencontres sportives, initiation aux sports collectifs, utilisation des bibliothèques, spectacles, expositions, ...).

**OPTION 3 : développer l'autonomie et la confiance en soi**

L'école valorise et encourage l'enfant en le stimulant et en favorisant divers types d'expression. Elle l'invite à participer à la vie collective, à assumer des responsabilités et elle apprécie de manière positive et respectueuse ses efforts .

**OPTION 4 : développer la solidarité**

L'école met en œuvre des activités aptes à assurer la cohésion du groupe (maintien en état du local, de l'école, entraide, travail en équipe, respect de l'autre, ...). Elle organise le parrainage et veille à responsabiliser l'enfant. Enfin, l'école sensibilise les plus grands aux actions de solidarité.

**OPTION 5 : promouvoir l'ouverture aux autres et à leur culture**

L'école propose des échanges inter culturels à l'occasion de visites d'expositions, de spectacles et d'événements d'actualité. Elle promeut la lecture de la presse enfantine (J.D.E.) et met en évidence les apports des diverses cultures.

**OPTION 6 : développer l'expression, la communication et la créativité**

L'école entraîne les élèves à user de divers moyens d'expression (les productions esthétiques, le chant, la gestuelle, la parole, l'écrit) et des techniques qui permettent une meilleure communication (affichages, reportages, enregistrements, ...).

**OPTION 7 : développer la curiosité et l'esprit critique**

Les enfants fréquentent assidûment la bibliothèque dès la maternelle. L'école organise des sorties, favorise l'observation active du monde. Elle promeut encore les contacts avec des « personnes ressources ».

**OPTION 8 : assurer un développement corporel harmonieux**

L'école encourage la pratique des activités physiques, depuis la promenade jusqu'aux rencontres sportives. Elle veille au respect des règles d'hygiène et de sécurité et participe à des programmes d'éducation à la santé (nutrition, vaccination, lutte contre les assuétudes, ...).

**OPTION 9 : intéresser les enfants à la vie sociale et économique**

L'école suscite le respect de l'autre et construit, avec l'enfant, les grandes règles de vie en commun (politesse, règlement de classe, entraide, respect, ...). Elle provoque la réflexion sur la vie économique du quartier, de la ville, de la région, ... par un examen des faits d'actualité, par des visites, par la gestion de projets de ce type.

**OPTION 10 : faire découvrir aux enfants la richesse de l'histoire, du patrimoine culturel et de l'environnement naturel en privilégiant le niveau local et régional**

L'école exploite des « classes-promenades » pour enrichir les connaissances géographiques, historiques et culturelles. Elle utilise le folklore pour valoriser l'identité culturelle. Elle participe aux manifestations locales. Elle use aussi de moyens audiovisuels pour parfaire la découverte de l'environnement.

### **Notre action prioritaire durant les trois prochaines années :**

La promotion de la lecture, action prioritaire qui a été la nôtre durant les années 1998-2001, reste une préoccupation quotidienne qui ne saurait être abandonnée, ni négligée. A cet égard, un outil performant, une bibliothèque-ludothèque éducative riche de plus de 3500 ouvrages, a été créée et fonctionne avec le concours de tous, pour le plus grand bénéfice de nos élèves.

Par ailleurs, toutes les autres activités de sensibilisation et de pratique de la lecture restent maintenues tant au niveau des maternelles que du primaire.

L'actualisation réglementaire de notre projet d'établissement nous amène à définir comme suit notre prochaine action prioritaire. Celle-ci s'articule en deux volets :

1. L'organisation de l'année complémentaire :

- promotion du travail en cycles 2 et demi /5, 5/8 et 8/12, par l'organisation d'activités communes, d'échanges, de synergies, de remodelage des groupes à des moments définis, ... ;
- construction collégiale d'un dossier individuel type (basé sur les socles de compétences) permettant d'évaluer le degré des performances de chacun (en 5/8) ;
- utilisation de ce dossier pour des remédiations individuelles et pour l'élaboration du programme des enfants en année complémentaire (en 5/8) ;
- pratique de transfert des élèves, selon leurs besoins, d'une classe vers l'autre, au sein d'un même cycle ;
- mise en place des continuités.

2. Le développement de la curiosité et de l'esprit scientifique (voir option 7 du projet pédagogique de la Ville de Liège) :

- utilisation des outils présents à l'école : salle audiovisuelle, salle informatique, bibliothèque-ludothèque ;
- participation la plus large possible aux activités de ce type proposées par des organismes extérieurs (P.S.E., ORPHA, Electralis, ...), à des activités suggérées par le milieu ambiant ou l'actualité (problème de recyclage des déchets, travaux dans l'école, ...), à des activités induites par la succession des saisons, ...